

Résolution sur l'Azerbaïdjan, en particulier le cas de Mehman Huseynov

2019/2511(RSP) - 17/01/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 533 voix pour, 28 contre et 36 abstentions une résolution sur l'Azerbaïdjan, en particulier le cas de Mehman Huseynov.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/EFA et EFDD.

Le Parlement a réclamé la **libération immédiate et inconditionnelle** de Mehman Huseynov, blogueur anticorruption et directeur de l'Institut pour la liberté et la sécurité des reporters, qui purge une peine d'emprisonnement de deux ans à la suite de sa condamnation le 3 mars 2017 pour s'être plaint publiquement des mauvais traitements et de la torture que la police lui a fait subir, ainsi que pour avoir émis des critiques à l'égard de responsables du gouvernement, en exposant leur fortune inexpiquée.

Les députés ont noté que M. Huseynov a entamé une grève de la faim pour protester contre ces tentatives d'étendre sa peine et qu'il est actuellement sous assistance médicale. Ils ont invité instamment les autorités azerbaïdjanaises à abandonner toutes les nouvelles accusations pesant sur M. Huseynov et **réclamé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et des journalistes.**

Ils ont également noté qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, puisque c'est la cinquième fois que les autorités portent de nouvelles accusations contre des prisonniers politiques dont la peine d'emprisonnement arrive à son terme. La résolution a mentionné 11 autres défenseurs des droits de l'homme et a réclamé leur libération immédiate et inconditionnelle. Les députés ont demandé au Conseil, à la Commission et à la VP /HR de veiller à ce que la libération de M. Huseynov et de tous les autres prisonniers politiques en Azerbaïdjan demeure une **priorité dans les relations bilatérales entre l'Union et l'Azerbaïdjan.**

Le Parlement a également prié instamment les délégations de l'Union et des États membres en Azerbaïdjan de redoubler d'efforts pour **soutenir et aider** les prisonniers politiques, les journalistes et les blogueurs, les militants anticorruption, les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la société civile. Il a rappelé à l'Azerbaïdjan les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme et a demandé aux autorités azerbaïdjanaises de respecter et d'appliquer intégralement les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que les recommandations de la Commission de Venise.

Le Parlement a souligné l'importance du **nouvel accord entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan**, notant que le 11 juillet 2018, l'Union européenne et l'Azerbaïdjan ont finalisé leurs priorités de partenariat, en définissant les priorités politiques communes pour orienter et renforcer le partenariat entre l'UE et l'Azerbaïdjan dans les années à venir. Il a souligné qu'il suivra de près l'évolution de la situation tout au long des négociations sur un nouvel accord, avant de **décider s'il doit donner son consentement.** Les députés ont souligné que les réformes démocratiques, l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent être au cœur du nouvel accord.

En dernier lieu, le Parlement a demandé à l'Azerbaïdjan de garantir pleinement la liberté de la presse et prié instamment les autorités azerbaïdjanaises de garantir l'indépendance de facto du barreau à l'égard du pouvoir exécutif.